

**FORMATION AIDE-SOIGNANT
SESSION 2019-2020
DOSSIER D'INSCRIPTION
Aux épreuves de sélection**

INSCRIPTIONS :

➔ **Du 26 Novembre 2018 au 1^{er} Mars 2019** – 15 heures –
(Aucun dossier ne sera pris en compte au-delà de cette date).

Les dossiers sont :

- A retirer dans les locaux de l'**IFAS** situé :
Centre Gérontologique Départemental – 176, avenue de Montolivet – 13012 MARSEILLE
Bâtiment Garlaban – Rez-de-chaussée.
- A télécharger sur internet : www.cgd13.fr rubrique « Enseignement »

Dépôt des dossiers : Les dossiers sont à déposer du lundi au vendredi de 9h30 à 15h30 sans rendez-vous.

Vous pouvez envoyer les dossiers par voie postale avant le 1^{er} Mars 2019 (cachet de la Poste faisant foi) à l'adresse suivante : Centre Gérontologique Départemental – 176, Avenue de Montolivet – BP 50058 – 13375 Marseille Cedex 12

- Epreuve écrite d'admissibilité : Samedi 30 Mars 2019
- Résultats des épreuves d'admissibilité : Vendredi 19 Avril 2019 à partir de 14h00
- Epreuve orale d'admission : Mars / Avril 2019
- Résultats des épreuves d'admission : Vendredi 19 Mai 2019 à partir de 14h00
- Début de la formation : Lundi 2 Septembre 2019
- Frais d'inscription : 80 Euros **non remboursables**
- Coût de la formation : Prise en charge par le Conseil Régional ou prise en charge employeur

Capacité d'accueil : **60 places**

CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION :

- Etre âgé(e) de dix-sept ans au moins à la date d'entrée en formation,
- Etre reçu à des épreuves de sélection organisées par l'Institut de Formation d'Aides-soignants.

EPREUVES DE SELECTION :

Elles comprennent une épreuve écrite d'admissibilité et une épreuve orale d'admission :

L'épreuve d'admissibilité :

Aucune condition de diplôme n'est requise pour se présenter à l'épreuve écrite d'admissibilité.

ELLE COMPORTE :

Une épreuve écrite et anonyme, d'une durée de deux heures, notée sur 20 points, se décomposant comme suit

- a) A partir d'un texte de culture générale d'une page maximum et portant sur un sujet d'actualité d'ordre sanitaire et social, le candidat doit :
 - ⇒ Dégager les idées principales du texte,
 - ⇒ Commenter les aspects essentiels du sujet traité sur la base de deux questions au maximum.

Cette partie est notée sur 12 points.

- b) Une série de dix questions à réponse courte :
 - ⇒ Cinq questions portant sur des notions élémentaires de biologie humaine,
 - ⇒ Trois questions portant sur quatre opérations numériques de base,
 - ⇒ Deux questions d'exercices mathématiques de conversion.

Cette partie est notée sur 8 points.

L'épreuve d'admission :

Peuvent se présenter à cette épreuve :

- Les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10 sur 20 à l'épreuve écrite d'admissibilité,
- Les candidats titulaires d'un titre ou diplôme homologué au minimum au niveau IV ou enregistré à ce niveau au répertoire national de certification professionnelle, délivré dans le système de formation initiale ou continue français,
- Les candidats titulaires d'un titre ou diplôme du secteur sanitaire ou social homologué au minimum au niveau V délivré dans le système de formation initiale ou continue français,
- Les candidats titulaires d'un titre ou diplôme étranger leur permettant d'accéder directement à des études universitaires dans le pays où il a été obtenu,
- Les étudiants ayant suivi une première année d'études conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier et n'ayant pas été admis en deuxième année.

Aucune modification de date d'épreuve d'admission ne sera accordée.

ELLE COMPORTE :

Une épreuve orale notée sur 20 consistant en un entretien de vingt minutes maximum avec un jury, précédé de dix minutes de préparation, à partir d'un thème relevant du domaine sanitaire et social :

- ⇒ La présentation de l'exposé à partir de ce thème est notée sur 15 points,
- ⇒ La discussion avec le jury sur la connaissance et l'intérêt du candidat pour la profession d'aide-soignant est notée sur 5 points.

Une note inférieure à 10 sur 20 est éliminatoire.

A l'issue de l'épreuve orale d'admission et au vu de la note obtenue à cette épreuve, le jury établit la liste de classement. Cette liste comprend une liste principale et une liste complémentaire.

Pour information :

<p><u>Vaccinations obligatoires</u> <u>et certificats médicaux</u> à fournir en cas de réussite au concours d'entrée en IFAS</p>	<p>Les vaccinations obligatoires pour les élèves aides-soignants sont :</p> <ul style="list-style-type: none">• BCG (Test tuberculinique)• DIPHTERIE-TETANOS-POLYOMELITE (DT POLIO)• HEPATITE VIRALE B <p>Un certificat médical de ces vaccinations sera exigé en cas de réussite au concours d'entrée à l'IFAS.</p> <p>Un certificat établi par un médecin agréé ARS.</p> <p>Merci à vous de vous en préoccuper dès à présent</p>
--	---

Liste des pièces à fournir au dos →

PIECES A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Fiche d'identification ci-jointe renseignée,
- 1 photo d'identité récente à coller dans le cadre correspondant
- Copie recto verso de la Carte Nationale d'Identité
- Copies des diplômes – en cas de dispense à l'épreuve écrite –
(L'original est à présenter **IMPERATIVEMENT** lors du dépôt du dossier)
- 2 enveloppes et 4 timbres :
 - 2 enveloppes (format 22x11), **sans fenêtre** timbrées, à vos noms, prénom et adresse
 - 2 timbres tarif en vigueur **non collés**
- Pour les candidats bénéficiant d'un aménagement des conditions d'examen ou de concours :
Fournir un certificat d'un médecin agréé par l'Agence Régionale de la Santé.
Vous trouverez la liste des praticiens sur le site internet : www.paca.ars.sante.fr
Rubriques > Votre santé > Services de santé en pratique > Liste des médecins agréés
- Pour les candidats mineurs : une autorisation parentale (ci-jointe) à compléter et copie de la Carte Nationale d'Identité du responsable légal
- Frais d'inscription par **CHEQUE** : 80 euros à établir à l'ordre de la Trésorerie Publique Hospitalière

FICHE D'IDENTIFICATION A REMPLIRPHOTO
A COLLER**NOM de naissance**

Nom marital Prénom

Date de naissance Âge Lieu de Naissance

Nationalité

Adresse complète

.....Code Postal et Ville.....

☎ ☎ Mail

DIPLOME (S) Année d'obtention

Niveau scolaire Date de fin de scolarité

Si candidat mineur : Nom et Prénom du responsable Légal

INSCRIPTION A L'ÉPREUVE DE SELECTION

J'atteste avoir pris connaissance des modalités d'admission de l'institut de formation d'aides-soignants et :

- M'inscris

 * A l'épreuve écrite d'admissibilité, * A l'épreuve orale d'admission uniquement.* Cocher la case correspondante (une seule case)**Chèque de 80 Euros par chèque à l'ordre de la Trésorerie Publique Hospitalière.**

Je soussigné(e)

 * autorise l'Institut de Formation du Centre Gérontologique Départemental, organisateur du concours d'entrée en formation, à publier mes NOM et PRENOM sur internet dans le cadre de la diffusion des résultats de l'admissibilité et de l'admission. * atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur ce document et que les copies des pièces jointes sont conformes à l'original.* Cocher la (ou les) cases souhaitée(s)

Fait à le.....

Signature



CENTRE GERONTOLOGIQUE
DEPARTEMENTAL
INSTITUT DE FORMATION
AIDE-SOIGNANT

N° enregistrement 9313 P00 3313



AUTORISATION PARENTALE (pour les mineurs)

Je soussigné(e), demeurant
.....et
agissant en qualité de « *Père – Mère* », autorise mon
enfant..... et demeurant à la même
adresse à :

- Suivre la formation Aide-Soignant.

Je certifie avoir l'autorité parentale sur cet enfant.

Date :

Signature du ou des représentant(s)